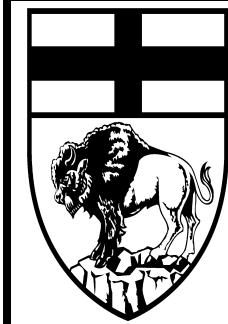


Mercredi 22 mars 2006



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 44
ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *premier ministre* DOER

(N° 22) — *Loi sur la réforme électorale/The Elections Reform Act*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 26) — *Loi de 2006 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2006*

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD

(N° 29) — *Loi sur l'attribution de grades/The Degree Granting Act*

PÉTITIONS

M^{me} ROWAT

M^{me} STEFANSON

M. CUMMINGS

M. HAWRANIK

M. DERKACH

M. DYCK

M. EICHLER

M. GOERTZEN

M. MAGUIRE

M. MCFADYEN

M^{me} MITCHELSON

M. MURRAY

M. PENNER

M. REIMER

M. SCHULER
M^{me} TAILLIEU
M. LAMOUREUX
M. CULLEN
M^{me} DRIEDGER

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (TROISIÈME JOUR)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. MURRAY :

Que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « Assemblée », de ce qui suit :

déplore qu'en déposant le présent budget, le gouvernement ne tienne pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il ne s'acquitte pas de ses obligations redditionnelles envers les Manitobains puisqu'il dépense excessivement et qu'il gère mal les fonds publics;
- b) qu'il ne s'acquitte pas de ses obligations redditionnelles envers les familles manitobaines puisqu'elles sont taxées plus que celles des autres provinces au Canada;
- c) qu'il n'élabore pas de stratégie à long terme visant à renforcer l'économie du Manitoba et à en faire une province nantie;
- d) qu'il ne s'acquitte pas de ses obligations redditionnelles puisque l'agriculture au Manitoba est dans un état lamentable et que la capacité d'abattage dans la province est déficiente et qu'il n'élabore pas de plan durable visant la croissance de l'agriculture et de l'économie rurale;

e) qu'il ne réussit pas à créer un climat encourageant la création d'emplois dans le secteur privé et la croissance économique dans la province ni à offrir des occasions aux jeunes du Manitoba de demeurer dans la province;

f) qu'il ne prend pas ses responsabilités ni ne s'acquitte pas de ses obligations redditionnelles puisque la dette a atteint un niveau sans précédent et a augmenté de plus de 20 milliards de dollars depuis qu'il est au pouvoir, hypothéquant ainsi le futur de nos enfants et de nos petit-enfants;

g) qu'il n'élimine pas les taxes scolaires prélevées sur les propriétés résidentielles et les terres agricoles;

h) qu'il n'offre pas suffisamment de financement aux institutions postsecondaires;

i) qu'il ne s'acquitte pas de ses obligations redditionnelles puisque le système de soins de santé au Manitoba a été classé en toute dernière position par le Conference Board du Canada;

j) qu'il ne fait pas preuve de transparence ni ne s'acquitte de ses obligations redditionnelles au sujet de la façon dont l'argent alloué aux soins de santé est dépensé;

k) qu'il ne s'acquitte pas de ses obligations redditionnelles puisque les délais d'attente en vue d'un procès augmentent et que les probations ne sont pas observées;

l) qu'il n'élabore pas de stratégie à long terme visant à revitaliser les régions rurales du Manitoba et qu'il continue à ne pas tenir compte des Manitobains vivant dans les régions rurales;

m) qu'il n'a pas expliqué pourquoi il a retiré de l'argent du Fonds de stabilisation des recettes alors que les recettes atteignent des niveaux sans précédent,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(ouvert)

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(96 h 18 min)

Crédits provisoires

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* ASHTON

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act*

(amendement [1] — M. GERRARD)
(amendement [2] — M. LAMOUREUX)

M. le *ministre* SELINGER

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les corporations/The Corporations Amendment Act*
(amendement [1] — M. GERRARD)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act*
(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 11) — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act*
(M. DERKACH) (reporté)
(M^{me} TAILLIEU — 22 min) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SMITH

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*
(M. DYCK) (reporté)

Motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N° 19) — *Loi sur le Conseil du développement agroalimentaire et rural/The Agri-Food and Rural Development Council Act*
(M. DYCK) (reporté)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* ASHTON

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les droits d'utilisation de l'eau/The Water Rights Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales et la Loi sur la propriété agricole/The Family Farm Protection Amendment and Farm Lands Ownership Amendment Act*

M. le *ministre* SALE

(N° 21) — *Loi sur la santé publique/The Public Health Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment Act*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (frais d'encaissement des chèques du gouvernement)/The Consumer Protection Amendment Act (Government Cheque Cashing Fees)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SELINGER

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (prêts de dépannage)/The Consumer Protection Amendment Act (Payday Loans)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SALE

(N° 27) — *Loi sur le recouvrement du montant des dommages et du coût des soins de santé imputables au tabac/The Tobacco Damages and Health Care Costs Recovery Act*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur le Musée du Manitoba/The Manitoba Museum Amendment Act*

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N° 30) — *Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS — ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE

QUESTIONS ÉCRITES

M^{me} DRIEDGER

1. Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse établira-t-il un comité consultatif pour examiner le problème de la prime de vie chère et pour lui faire des recommandations afin de trouver une solution durable?

2. Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse s'assurera-t-il qu'une modélisation actuarielle complète sera effectuée par rapport aux pensions et à la prime de vie chère des enseignants et que cette information sera mise à la disposition du comité consultatif afin d'aider les membres à faire leurs recommandations?
3. Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pourrait-il indiquer à l'Assemblée si toutes les écoles au Manitoba disposent maintenant d'un code de conduite final qui traite du problème de l'intimidation?
4. Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse peut-il indiquer à l'Assemblée si les codes de conduite par rapport aux expériences et aux conséquences de l'intimidation en milieu scolaire sont uniformes?
5. Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse peut-il indiquer aux Manitobains pourquoi il a refusé à trois reprises de fournir à l'opposition des exemplaires de ces codes de conduite? Pourquoi a-t-il refusé de partager ces renseignements portant sur les mesures prises par les écoles pour faire face à l'intimidation?
6. Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse a-t-il fait une enquête au sujet de la violence excessive présente au R. B. Parker Collegiate à Thompson?
7. Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse a-t-il pris des mesures concrètes visant à faire appliquer les dispositions législatives portant sur la sécurité dans les écoles?
8. Pourquoi le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse refuse-t-il de financer le travail de la directrice de Sécurité à l'école Manitoba à plein temps et pourquoi son ministère ne met-il pas du personnel de soutien et du personnel administratif à la disposition de D^r Mary Hall?
9. Que fait le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour faire face à la situation critique au Leaf Rapids Education Centre?
10. Le gouvernement de M. DOER s'engagera-t-il à éliminer ses campagnes publicitaires agressives visant à encourager les jeux du hasard? Pourquoi ce dernier appuie-t-il les jeux de hasard tandis qu'il s'y opposait fermement quand son parti formait l'opposition?
11. Le gouvernement M. DOER donnera-t-il suite à ses promesses visant à financer entièrement les conséquences de la loi 13?
12. Que fait le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse afin de répondre aux inquiétudes concernant la nécessité d'offrir une formation préalable plus approfondie ainsi qu'une formation continue aux enseignants responsables de l'évaluation des élèves?
13. Que fait le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse afin de répondre aux inquiétudes concernant le manque de ressources pour la formation linguistique et les services sociaux à l'intention des élèves nouvellement arrivés et des élèves réfugiés ainsi que de leurs familles nécessaires à l'intégration des nouveaux arrivants dans la mosaïque culturelle diversifiée du Manitoba?
14. Que fait le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour améliorer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba?

15. Quand le gouvernement DOER traitera-t-il le problème du financement de l'éducation dans la province et quand cessera-t-il de le financer à même l'impôt foncier?
16. À titre de porte-parole de l'opposition en matière de Situation de la femme, je demande, au nom de toutes les femmes du Manitoba, pourquoi le gouvernement DOER soutient-t-il la suppression du service clinique d'examen des seins du Programme manitobain de dépistage du cancer du sein?
17. La ministre déléguée à la Situation de la femme peut-elle confirmer qu'il s'agit là d'une mesure de réduction des coûts?
18. La ministre déléguée à la Situation de la femme peut-elle expliquer pourquoi cinq infirmières et un technologiste à temps partiel travaillant au Programme manitobain de dépistage du cancer du sein ont été mis à pied?
19. La ministre déléguée à la Situation de la femme peut-elle nous dire si le Programme manitobain de dépistage du cancer du sein est suffisamment financé?
20. La ministre déléguée à la Situation de la femme peut-elle nous dire si elle s'est battue, à la table des ministres, contre la réduction des services d'examen des seins offerts dans le cadre du Programme manitobain de dépistage du cancer du sein? A-t-elle défendu les Manitobaines?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*

M. le *ministre* LATHLIN

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

M. le *ministre* LATHLIN

(N^o 33) — *Loi sur les affaires du Nord/The Northern Affairs Act*